

# DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

## JE VOTE SAPACMI / UATS-UNSA

## SNIPAT / UNSA FASMI / UNSA POLICE / ALLIANCE PN

au Comité Social d'Administration de l'Administration Centrale



### *Votez pour l'apolitisme et l'indépendance*

- Une force responsable pour vous représenter
- Un syndicalisme revendicatif, professionnel et de proximité

**Suite à la loi transformation fonction publique du 6 août 2019**, le Comité Technique (CT) **est transformé en comité social d'administration (CSA)**. Il reste une instance de concertation et de dialogue traitant des questions collectives. Il est consulté sur l'organisation et le fonctionnement des services, les organigrammes et les effectifs, le régime indemnitaire, l'action sociale et le plan de formation.

Au sein du CSA, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FS) remplacera le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Elle continuera à traiter des questions d'**aménagement de locaux, de condition de travail et des problèmes d'hygiène et de sécurité**.

Dans un contexte incessant de réformes qui vise à rendre toujours plus efficient l'ancrage territorial du ministère de l'intérieur et sa proximité avec les citoyens, nous demeurons à vos côtés. Aussi, nous restons extrêmement vigilants à votre situation professionnelle, aux efforts d'adaptabilité et de souplesse de plus en plus demandées, alors que les difficultés auxquelles vous êtes confrontées, sont mal mesurées.

**C'est le cas, entre autres, des opérations de relocalisation de services centraux du ministère de l'intérieur dans lesquels nous veillerons tout particulièrement à ce que les personnels bénéficient de la meilleure prise en charge possible, qu'ils suivent ou non leurs missions.**

## Comptez sur le SAPACMI, l'UATS-UNSA, le SNIPAT, l'UNSA FASMI, l'UNSA Police et Alliance PN pour :

- Sauvegarder les garanties fondamentales liées au statut de la fonction publique, véritable gage d'impartialité et de neutralité du service public,
- Défendre le pouvoir d'achat avec une véritable revalorisation du point d'indice, l'arrêt des suppressions de poste et que l'attractivité de la fonction publique rime avec rémunération,
- Demander l'élargissement des dispositifs de formations pour répondre aux demandes et aux besoins exprimés, ainsi que le développement des formations à distance (e-learning) avec un accompagnement personnalisé,
- Demander une plus grande souplesse dans la mise en œuvre du dispositif du télétravail pour les agents désireux d'y accéder, notamment ceux éloignés de leur domicile ou exposés à des difficultés de transport, le développement de tiers lieux afin d'avoir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle,
- Nous demandons aussi la mise en œuvre effective du compte personnel de formation,
- Exiger, dans le cadre de la protection sociale complémentaire, un renforcement significatif de la prévoyance afin de protéger les agents des risques majeurs de la vie.

► Nous avons toujours répondu à l'attente de tous ceux qui, lassés d'un syndicalisme politisé, recherchent **des organisations apolitiques et indépendantes, soucieuses de leurs intérêts professionnels**

► Nous sommes des syndicats représentatifs et siégeons dans l'ensemble des instances consultatives du ministère de l'intérieur et des outre-mer, comme sur tous les périmètres.

► Face aux organisations syndicales traditionnelles, nous avons toujours mené **un dialogue social responsable, franc et efficace**.

**En 2022, en votant pour la liste commune**

**SAPACMI / UATS-UNSA / SNIPAT**

**UNSA FASMI / UNSA Police / Alliance PN**

**VOUS OPTEREZ POUR LE CHOIX D'UN RÉEL SYNDICALISME PROFESSIONNEL**

Nous sommes vos interlocuteurs privilégiés et nous nous engageons à vous informer, vous écouter, à faire remonter vos attentes et problèmes et vous en rendre compte.

**N'attendez pas le 8 décembre pour voter et faire voter pour la liste  
SAPACMI / UATS-UNSA / SNIPAT / UNSA FASMI / UNSA Police / Alliance PN**